

Décentralisation et développement social dans le Département du Chari au Tchad : 1999-2018

MEUSNGAR Gédéon

Université de Doba/Tchad

Tel : +235 66364519/91077395

Mail : meusngarg@gmail.com

Article soumis le 26/10/2023 et accepté le 15/12/2023

Réf. AUM10-0217

Résumé : Vers fin 1999 et début 2000, les réformes administratives (territoriales) ont été lancées dans tout le Tchad. Le département du Chari, objet de cette étude ne fait pas exception. Ancien canton érigé en sous-préfecture, puis en département, Madiago a connu la création de plusieurs circonscriptions administratives. À partir des enquêtes et des observations directes sur le terrain, cette étude se propose de relever les avantages sociaux liés à ces réformes administratives dans le département du Chari. Il ressort de ce travail que, la politique de la décentralisation entamée par l'État tchadien, a eu des effets notables. 2 bâtiments administratifs ; 2 lycées et 1 collège d'enseignement général ; 1 hôpital de district et 1 centre de santé ; 2 forages et 1 château d'eau ont été réalisés afin d'améliorer les conditions de vie de la population.

Mots clés : décentralisation, réformes administratives, développement social, département, Madiago.

Decentralization and social development in the Chari Department in Chad: 1999-2018

Abstract: By the end of 1999 and early 2000, (territorial) administrative reforms started throughout Chad. The Chary Department, the object of this study, was part of the reforms. Madiago, the former division of an arrondissement becoming a subprefecture and currently a department, was divided into several administrative areas. Based on direct surveys and observations on the ground, the study intends to notice social advantages related to the administrative reforms. It results from this work that the decentralization policy started by the Chadian government had notable impacts. 2 administrative buildings, 2 high school and 1 secondary school; 1 district hospital and 1 health center; 2 water points and 1 water tower were achieved in order to improve the living conditions of the population.

Keys words: *decentralization, administrative reforms, social development, department, Madiago.*

Introduction

Le département du Chari est l'une des nouvelles subdivisions administratives tchadiennes qui sont créées suite à la politique des réformes administratives territoriales mise sur pied par l'État tchadien (Meusngar, 2020, p. 199). Dans le souci de rapprocher l'administration des administrés (Muberankiko, 2013, p. 7) et d'améliorer les conditions de vie de la population, l'État tchadien a fait construire des bâtiments administratifs logeant ses représentants (préfets et sous-préfets), des districts sanitaires, des centres de santé, des infrastructures scolaires, des forages et châteaux d'eaux dans ce département, répondant par-là, à la recommandation des Nations Unies (1964). Cette étude vise à mettre en exergue ces différents ouvrages réalisés et leur impact sur la population du département du Chari.

Notre démarche méthodologique est axée sur les entretiens, sur l'observation directe sur le terrain mais aussi, sur la documentation relative à la thématique étudiée. Le groupe cible est constitué des autorités administratives locales (préfets, sous-préfets et maires des communes), des autorités traditionnelles (chef de canton, notables et représentants) et de la population. Un guide d'entretien a été élaboré et soumis à ce groupe cible. Des questions portant sur les avantages et les inconvénients de la décentralisation ont été abordées avec nos informateurs. Il apparaît clair que la politique de la décentralisation a porté ses fruits dans le département du Chari avec des résultats palpables.

1. Construction des bâtiments administratifs

Pour répondre aux sollicitations de la population du département du Chari, l'État a construit des bâtiments contenant les bureaux de ses agents déconcentrés dans les localités érigées en sous-préfectures et surtout en département. Mandelia, chef-lieu du

département et Koundoul, un des chefs-lieux des sous-préfectures sont des cas illustratifs.

1.1 Le département du Chari

Très contentes de l'érection de leur canton en département, les autorités traditionnelles de Madiago ont aussitôt attribué un site à la sortie nord de Mandelia pour construire les bâtiments qui doivent abriter le département. La photo n° 1 présente les bâtiments dudit département.



Photo n° 1 : Local qui abrite le département du Chari

Source : Photo Bémongmbaye B., janvier 2016

Pendant leur construction, ces bâtiments fournissaient temporairement du boulot aux populations locales. En effet, soucieuses de défendre la politique de la main d'œuvre locale, les autorités administratives et surtout traditionnelles du département ont encouragé l'embauche des compétences locales. Ainsi, les manœuvres et ceux qui ont des compétences dans la construction des bâtiments sont recrutés parmi les autochtones. Cette politique est valable pour toutes les constructions des ouvrages publics réalisés dans le département du Chari. C'est ainsi que la sous-préfecture de Koundoul est comptée parmi les bénéficiaires.

1.2 La sous-préfecture de Koundoul

Parmi les sous-préfectures qui ont bénéficié des locaux construits pour abriter les bureaux et résidences, figure Koundoul. Après avoir occupé pendant un temps un local d'emprunt, la sous-préfecture de Koundoul a bénéficié d'un financement de l'État qui lui a permis de construire son propre local. Le site a été attribué par les autorités traditionnelles, principaux acteurs dans la gestion des terrains au département du Chari comme un peu partout en Afrique (Yonoudjoum et Chérif, 1994, p. 14 ; Kamil et al, 2003, p. 6 ; Mbodou, 2017, p. 108 ; Vodounnon et Affo, 2018, p. 88 ; Koumbräit, 2019, pp. 2-7 ; Caulier et Molenaar, 2021, p. 17). La photo n° 2 ci-dessous montre les locaux de la sous-préfecture de Koundoul.



Photo n° 2 : Sous-préfecture de Koundoul

Source: *Photo Kem-Allahte J., 2016*

Cet ouvrage, comme les autres, a été réalisé dans le cadre de la déconcentration des services (Gakuba, 2003, p.2) de l'État. C'est un effort de la part de l'État tchadien qui vise aussi à se débarrasser des mois d'arriérés de location qui mettent à mal ses agents déconcentrés.

En effet, il faut souligner que la création des nouvelles unités administratives offre des opportunités d'emplois. En fait, pour de nécessités de service, certaines personnes sont recrutées sur place pour assumer certaines tâches au niveau du département ou dans les sous-préfectures nouvellement créées. Ainsi, les plantons, les secrétaires, les domestiques sont recrutés parmi les populations locales. À la sous-préfecture de Mandelia par exemple, le secrétaire est un fonctionnaire retraité qui a choisi de vivre sa vie de retraite là, loin de sa région d'origine qui est le Mayo Kebbi. Le planton également est recruté sur le tas parmi la population de la ville de Mandelia. C'est aussi le cas de plusieurs autres personnes qui font le travail de tâcheron ou autres charges domestiques soit au département, soit à la sous-préfecture. Comme le secteur administratif, le secteur sanitaire a été boosté par les réformes administratives.

2. Les infrastructures sanitaires

Dans le souci d'améliorer les conditions de vie la population (Loquai, 2001, p. 58), l'État tchadien a doté chaque département, chaque sous-préfecture et certains gros villages, des districts et des centres de santé, des équipements matériels et du personnel. Dans le cadre de cette étude, le district sanitaire de Mandelia et le centre de santé de Koundoul retiennent notre attention.

2.1 Le district sanitaire de Mandelia et le centre de santé de Koundoul

Mandelia et Koundoul sont deux subdivisions administratives du département du Chari à être dotées des infrastructures sanitaires. Ces infrastructures sont représentées dans la planche n° 1 ci-dessous.



Source : Bémongmbaye B., Janvier 2016



Source : Kem-Allathe J., 2016

Planche n° 1 : Hôpital de district de Mandelia (à gauche), Centre de santé de Koundoul (à droite)

La première image (à gauche) montre les bâtiments de l'hôpital de district de Mandelia construits en 2011 par l'État. C'est une structure qui respecte les normes modernes dans le cadre de soins de la population locale et qui dispose d'un nombre acceptable d'infirmiers (plus d'une dizaine) et de deux médecins. Avec un seul centre de santé qui servait presque toute la population du département, la construction de ces bâtiments vient résoudre de façon significative, les problèmes de santé dans le département du Chari. En dehors de son rôle primordial qui est celui de prendre en charge les patients et de contribuer à l'amélioration de leur état de santé, ce local contribue aussi à embellir la ville de Mandelia.

La seconde image (à droite) est le centre de santé de Koundoul. Avant la construction de ce centre de santé, Koundoul ne compte que deux centres de santé privés opérationnels au service de la population. Il s'agit du centre de santé Luthérien et celui d'ATEFA (Association Tchadienne pour l'Épanouissement du Français et de l'Anglais), tous deux confessionnels. Ce centre de santé vient désengorger les deux autres qui sont souvent submergés par les patients. Aussi, la réalisation de ce centre concourt-t-il à atténuer le coût élevé de soins dans les centres hospitaliers privés. En réalité, les

soins dans les centres de santé privés ne sont pas à la bourse de tout le monde. Le tarif de consultation, le prix des médicaments sont nettement au-dessus de ceux des centres publics. Pire, lorsque le patient est hospitalisé, il doit déboursier une somme allant de 3000 à 5000 FCFA¹ par jour correspondant au droit d'hospitalisation appelé communément "droit de lit" au Tchad.

2.2 Des progrès remarquables

Le personnel de santé dans le chef-lieu de département, Mandelia, est composé de 23 agents dont 8 qualifiés parmi lesquels il y a 1 médecin et 15 aides-soignants (ONG Espoir, 2009, p. 23). Ces centres de santé ont permis d'éviter aux malades de faire de longues distances comme par le passé pour se faire soigner. Des distances qui agissent sur la santé de ces derniers car n'ayant pas de moyen de déplacement pour se rendre dans un grand centre de santé (généralement à N'Djaména), les malades arrivent parfois avec des situations déjà avancées, quelquefois mortelles.

Cette amélioration des conditions de santé (Hunsounon, 2016, p. 15) s'observe beaucoup plus au niveau de la santé maternelle et infantile. Ainsi, des activités de vaccination supplémentaires contre la poliomyélite ont été organisées dans les centres de santé dépendant du district sanitaire de Mandelia. Ces activités de vaccination prennent en compte les enfants sédentaires et nomades ayant l'âge compris entre 0 et 11 mois ; 12 et 59 mois et 0 et 59 mois. Mais nous présentons dans ce tableau qui suit, le cas des enfants nomades vaccinés dans le district sanitaire de Mandelia pendant les mois de janvier, mars, avril, mai, octobre et novembre 2012. Le tableau n° 1 suivant fait la répartition des enfants nomades vaccinés en 2012.

¹ Résultat des enquêtes de terrain.

**Tableau n° 1 : Répartition des enfants nomades vaccinés par période en
2012 dans le district sanitaire de Mandelia**

Période	Cible	Nomades vaccinés			Pourcentage (%)
		0-11 mois	12-59 mois	0-59 mois	
Janvier	43902	395	2040	2435	6
Mars	43902	516	2552	3068	7
Avril	43902	397	2233	2630	4
Mai	43902	275	1434	1709	0
Octobre	43902	0	0	0	13
Novembre	43902	74	432	506	

Source : Archives du district sanitaire de Mandelia

En observant ce tableau, l'on constate qu'aucun enfant nomade n'a été vacciné autour du mois d'octobre. Cela s'explique par le fait que de juin à novembre, les nomades se retirent des centres de santé et du district à cause de l'inondation saisonnière. L'on note également que des actions de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée, des prises en charge en chimio-prophylaxie du paludisme saisonnier et des vaccinations contre certaines maladies ont été menées. Ainsi, en ce qui concerne le paludisme, la situation se dégage comme suit dans le tableau n° 2.

**Tableau n° 2 : Distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide de
longue durée dans le district sanitaire de Mandelia en 2012**

Indicateurs	Nombre prévu	Nombre servi	Pourcentage (%)
Ménages	60057	54882	91
Moustiquaires	131618	127374	96,77

Source : Archives du district sanitaire de Mandelia

Sur 60057 ménages recensés, 54882 sont servis soit un taux de 91% et sur le nombre de 131618 moustiquaires prévues, 127374

sont distribuées soit un taux de 96,77%². Cette action qui vise à diminuer le taux de paludisme est accompagné de celle de couverture chimio-prophylaxie du paludisme saisonnier comme le montre le tableau n° 3.

Tableau n° 3 : Répartition des résultats de chimio-prophylaxie du paludisme saisonnier par cycle dans le district sanitaire de Mandelia en 2012

Cycles	Cible (3-59mois)	Enfants traités			Pourcentage (%)
		3-11 mois	12-59 mois	3-59 mois	
1	41195	6188	35393	41581	100,94
2	41195	5943	34202	40145	97,45
3	41195	5908	34896	40804	96,13
4	41195	6057	36159	42216	99,06

Source : Archives du district sanitaire de Mandelia

La couverture moyenne en chimio-prophylaxie du paludisme saisonnier est de 98,39% au niveau du district sanitaire de Mandelia avec un extrême qui va de 96,13 à 100,94%³. Selon les responsables du district, ce résultat est satisfaisant car il est supérieur à la couverture universelle qui est supérieur ou égal à 80%.

Quant aux femmes enceintes, elles sont désormais suivies par les sages-femmes qui contrôlent périodiquement l'évolution de leur état de grossesse par le système de consultation prénatale. C'est ainsi qu'il est organisé des journées de vaccination contre le tétanos à leur égard. Le vaccin antitétanique appelé dans le jargon sanitaire VAT est administré aux femmes enceintes dans les différents centres de santé. Le résultat de ces vaccinations (cf. figure n° 1) se dégage sous forme représentative ci-dessous :

² Archives du district sanitaire de Mandelia.

³ Archives du district sanitaire de Mandelia.

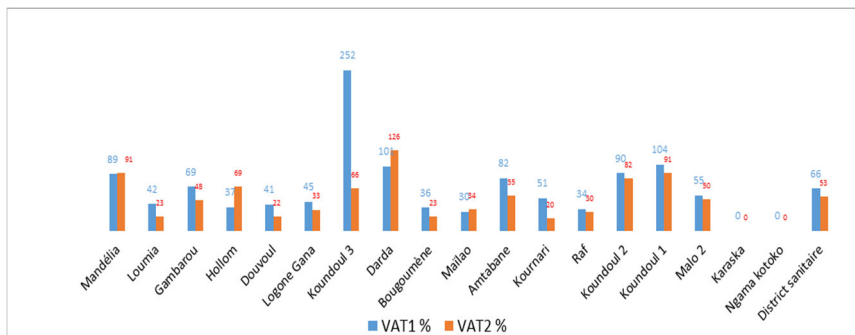


Figure n° 1 : Taux de couverture en VAT1 et VAT2 par zone de responsabilité dans le district sanitaire de Mandelia en 2012

Source : Archives du district sanitaire de Mandelia

En observant cette figure, l'on remarque ce qui suit : les taux de couverture vaccinale sont très élevés à Koundoul 3. Ce résultat, selon les responsables du district, ne se justifie non seulement par la sous-estimation de la cible mais, aussi, essentiellement par de nombreuses gestantes venant de hors zone qui fréquentent le service de Consultation Prénatale en abrégé CPN.

D'un autre côté, des accouchements ont été faits dans des centres de santé qui dépendent du district sanitaire de Mandelia. Comme il a été relevé ci-haut, la présence des sages-femmes a fait basculer la situation. Des grands centres de santé ont au moins une sage-femme. Certaines femmes qui ont réussi à se débarrasser des pesanteurs socioculturelles grâce à la sensibilisation, arrivent à se faire accoucher dans des centres de santé. D'autre ne le font pas toujours malgré des séances de sensibilisation répétées à leur endroit. Ces dernières sont soit endoctrinées dans leurs croyances, soit démunies des moyens financiers pour aller à l'hôpital comme elles le disent le

plus souvent. La situation des accouchements par centres de santé se présente de la manière suivante dans la figure n° 2 ci-dessous.

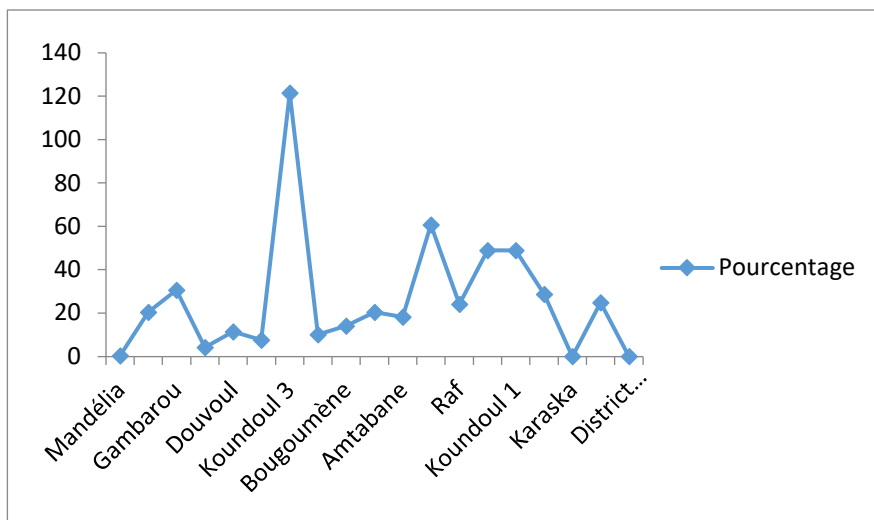


Figure n° 2 : Le taux d'accouchement par centre de santé dans le district sanitaire de Mandelia en 2012

Source : Archives du district sanitaire de Mandelia

Selon les données du district, le taux d'accouchements assistés le plus élevé est observé à Koundoul 3 et le plus faible taux est enregistré au centre de santé de Mandelia. Au niveau du district de Mandelia, le taux d'accouchement assisté est de 24,8%⁴. Ce taux d'accouchement élevé à Koundoul a amené Mme Elyse Tigaye, alors sage-femme responsable en la matière à se prononcer : « Depuis que j'ai quitté Mandelia pour Koundoul, il ne se passe pas un seul jour où on est venu me chercher pour accoucher une femme. Tous les

⁴ Archives du district sanitaire de Mandelia

jours que Dieu fait, les femmes accouchent à Koundoul. Alors qu'à Mandelia, je peux me reposer deux ou trois jours »⁵.

De même, la présence des sages-femmes et des matrones a permis d'éviter les accouchements très difficiles, voire compliqués. Alors que, par le passé, beaucoup de femmes, sinon presque la totalité, n'ont pas la possibilité de se faire suivre dans les hôpitaux pendant la période de grossesse. Les raisons évoquées sont le manque d'un centre de santé, l'éloignement de celui-ci. À ces raisons, il faut ajouter le poids de la tradition. En effet, la femme africaine en général éprouve des difficultés à se faire voir nue quelles que soient les circonstances. Pire, si elle est musulmane car non seulement elle refuse d'être consultée mais elle a encore le soutien de son mari qui pense qu'il est inadmissible qu'une autre personne voit la nudité de son épouse. Toutefois, celles qui ont accepté se présenter dans des centres de santé sont suivies. La situation est ressortie dans le tableau n° 4 ci-après.

Tableau n° 4 : Prévention de la transmission de la mère à l'enfant dans le district sanitaire de Mandelia en 2012

Indicateurs	≤ 15 ans	15-24	25-49	50 et +	Total
Nombres de femmes vues en CPN1	32	970	3690	0	4692
Nombres de femmes vues en CPN1 avec conseil de pré test	32	757	1211	0	2000
Nombre de femmes dépistées pour VIH	29	526	675	0	1230
Nombre de femmes enceintes ayant eu conseil post test	29	526	675	0	1230

⁵ Entretien réalisé avec Élise Tigaye, sage-femme au centre de santé de Koundoul le 19/11/2016

Nombre de femmes enceintes séropositives	0	5	17	0	22
Nombre de maris dépistés	0	0	0	0	0
Nombre des femmes séropositives ayant accouché	0	3	7	0	10
Nombre total des accouchements	19	681	1141	0	1841
Nombre de femmes enceintes séropositives sous cotri-moxazole	0	0	0	0	0
Nombre des femmes enceintes séropositives sous ARV pour PTME	0	5	11	0	16
Nombre de femmes enceintes séropositives sous ARV	0	0	0	0	0
Prise en charge					
Nombre d'enfants nés des mères séropositives	0	3	7	0	10
Nombre d'enfants nés des mères séropositives avec ARV dans 48 heures	0	3	6	0	9
Nombre de femmes séropositives qui pratiquent l'allaitement maternel	0	0	0	0	0
Nombre de femmes séropositives qui pratiquent l'allaitement artificiel	0	0	0	0	0

Nombre d'enfants nés des mères séropositives dépistés à 6 mois					
Nombre d'enfants nés des mères séropositives dépistés à 18 mois	0	0	0	0	0
Nombre d'enfants nés de mères séropositives sous cotri-moxazole	0	0	0	0	0
Nombre d'enfants nés de mères séropositives confirmés séropositifs	0	0	0	0	0
Nombre d'enfants séropositifs sous traitement ARV	0	0	0	0	0

Source : Archives du district sanitaire de Mandelia

Dans ce tableau, nous remarquons que parmi les 4692 femmes enceintes vues à la Consultation Périnatales¹ (CPN1), 2000 sont conseillées, 1230 sont dépistées, 22 sont positives. Sur les 22 positives, 16 sont mises sous Anti Rétroviral (ARV) pour Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant (PTME). Il est observé aussi dans ce tableau que 10 femmes ont accouché dans les formations sanitaires et 9 enfants issus des mères séropositives sont mis sous ARV dans les 48 heures qui suivent l'accouchement. Ces résultats se justifient d'une part, par le manque de formation des agents sur la prévention de la transmission de la mère à l'enfant et de l'autre, par la rupture des tests de dépistage, nous confient les responsables du district sanitaire de Mandelia.

Disposant d'un district sanitaire et de plusieurs centres de santé, la population du département du Chari voit sa condition sanitaire s'améliorer. Cela s'observe d'abord au niveau des accouchements comme nous l'avons souligné précédemment. La présence des agents qualifiés permet des accouchements réussis évitant, par-là, les décès

néo-natals, périnatals et des complications postnatales. En plus de cela, les accidentés de la voie publique qui, entretemps, faisaient presque cent (100) kilomètres avant de trouver un hôpital, ne font plus cette distance, à moins que le cas nécessite une évacuation à N'Djaména. Désormais, une équipe compétente et disponible à tout temps est mise sur pied afin d'intervenir rapidement pour sauver les vies humaines. Les maladies diarrhéiques, la poliomyélite, et autres maladies qui sévissaient dans le département du Chari ont été amoindries grâce à la création du district sanitaire et des centres de santé, corollaire de la déconcentration et de la décentralisation administratives.

3. Construction des bâtiments scolaires

Dans le cadre de sa politique de développement inhérent aux réformes administratives, l'État a fait construire des bâtiments scolaires dans le département du Chari. Quelques-uns ont été retenus en guise d'illustration. Il s'agit du lycée de Mandelia, du lycée de Koundoul, et du collège d'enseignement général de Maïlao.

3.1 Le lycée Moderne de Mandelia

Après la construction du district sanitaire, Mandelia bénéficie de la construction d'un lycée de type moderne. La photo n° 3 montre les bâtiments de ce lycée.



Photo n° 3 : Lycée moderne de Mandelia
Source : Photo Bémongmbaye B., janvier 2016

Construits en 2010, ces bâtiments obéissent aux normes de constructions modernes. Ils font la convoitise des élèves d'établissements périphériques de la ville de Mandelia. C'est l'exemple du Collège d'Enseignement Général (CEG) de Kournari qui voit ses salles se vider au profit du lycée moderne de Mandelia.

Le Collège Enseignement Général de Kournari se situe à 15 kilomètres de Mandelia. Les salles de classe sont construites en matériaux périssables (paille). Les bancs sont faits soit en bois soit en briques. Pour tout dire, les salles comme les bancs sont exposés aux intempéries (vents, pluie et l'action des termites et des animaux). Dès la construction du lycée moderne de Mandelia, presque tous les élèves de ce collège sont attirés par des jolis bâtiments. Le directeur du CEG confirme les faits : « Le CEG n'existe que de nom. Voyez vous-même la réalité. Le lycée de Mandelia nous a tout absorbés. Tout le monde veut fréquenter dans des jolis bâtiments avec des salles de classes équipés de table-bancs »⁶. Après le lycée de Mandelia, vient celui de Koundoul.

3.2 Le lycée de Koundoul

Koundoul, deuxième ville du département du Chari, est dotée elle aussi, d'un lycée moderne et d'un château d'eau. Ces joyaux architecturaux sont ressortis dans la photo n° 4 suivante :



Photo n° 4 : Lycée moderne de Koundoul

Source : Meusngar G., 25/03/18

⁶ Entretien réalisé avec Tomté Blaise le 19/11/2015 à Kournari.

Koundoul, au début village du département du Chari, devenu sous-préfecture en 2002, bénéficie également des infrastructures scolaires. Ces constructions sont les résultats de la politique de la déconcentration des services de l'État lancées dans le département. Ce joyeux bâtiment scolaire opérationnel depuis la rentrée scolaire 2010/2011 est un ouf de soulagement pour les élèves de classe de terminale qui parcourent des longues distances chaque année pour chercher les établissements adéquats pour leur formation. C'est aussi un ouf de soulagement pour les parents qui dépensent des sommes d'argent pour soutenir leurs enfants qui fréquentent à N'Djaména.

Cette construction moderne attire l'attention des élèves des villages environnants comme Goufou, Malo Gaga et Eténa. Beaucoup d'élèves de ces établissements ont abandonné leurs établissements pour s'inscrire au lycée de Koundoul nouvellement construit. La raison évoquée reste toujours l'état des salles de classe qui sont sujettes aux intempéries, le manque des table-bancs mais aussi le manque d'enseignants qualifiés. Cette situation a retenu l'attention de Yamingué Béтинbaye qui dit que :

La plupart des personnes interrogées affirment que le choix d'envoyer les enfants poursuivre les études secondaires à Koundoul est lié à une combinaison des facteurs de la distance et de la qualité de l'enseignement : il y a un bon enseignement dispensé au lycée de Koundoul qui est proche du terroir de Malo Gaga. Ce choix est également motivé par le fait qu'il y a un cycle secondaire complet à Koundoul, tandis que les études secondaires à Malo Gaga s'arrêtent à la classe de Troisième. Quelques habitants de Malo Gaga expliquent les relations éducatives entre leur terroir et la ville de Koundoul par le manque d'infrastructures scolaires appropriées à Malo Gaga. En cette matière, le terroir se situe aux antipodes de Koundoul. D'après ces habitants, entre un collège dont les salles de classes sont construites en tôles et un lycée entièrement construit de façon moderne et bien équipé, le choix est évident (Yamingué, 2011, pp. 135-136).

L'auteur soutient qu'une lecture des relations éducatives actuelles entre Malo Gaga et Koundoul montre qu'elles ne sont que le reflet de l'influence urbaine de Koundoul. En effet, il est vrai qu'au milieu des années 1990, l'agglomération la plus proche de Malo Gaga où

les ressortissants du terroir peuvent accéder à l'enseignement secondaire était Koundoul. Seulement, le CEG de Koundoul n'est créé qu'en 1996. De plus, le cycle secondaire est devenu complet dans cette agglomération à partir de 2003, l'année où ce CEG est érigé en lycée. Enfin, en matière d'infrastructures scolaires, les salles de classe du CEG, devenu lycée de Koundoul, étaient construites en matériaux non durables comme la paille et les briques en banco jusqu'en 2010 où des infrastructures modernes sont réalisées (Yamingué, 2011, op.cit, p. 136).

Tout en répondant aux soucis d'assurer la scolarisation des jeunes de cette localité précitée, ce joyau architectural contribue à changer l'aspect du chef-lieu de la Sous-préfecture de Koundoul.

En dehors de ces deux lycées, l'on peut ajouter le Collège d'Enseignement Général de Maïlao.

3.3 Le collège d'enseignement général de Maïlao

Dans le cadre de la déconcentration des services de l'État, Maïlao, village situé à une dizaine de kilomètres de Mandelia, chef-lieu du département du Chari, bénéficie d'un collège.

En effet, avant la construction du collège d'enseignement général, presque tous les élèves qui sont admis au concours d'entrée en sixième sont reçus au lycée de Mandelia. Ceux qui n'ont pas des parents à Mandelia ou qui sont dépourvus de moyens pour louer une chambre à Mandelia, sont tenus de faire chaque jour un aller-retour. Ce qui fait qu'ils parcourent 30 kilomètres par jour. Ainsi, dans le souci d'alléger la peine de ces élèves, les responsables de ces villages, de commun accord avec les parents d'élèves, ont adressé une demande de construction d'un collège d'enseignement général aux autorités en charge de l'enseignement au Tchad. Et dans le cadre de la coopération Tchad-Fonds Européens de Développement, cette demande des parents d'élèves a été agréée. Le collège de Maïlao est construit. Il répond aux normes d'un ouvrage de type moderne comme le montre la photo n° 5 ci-dessous.



Photo n° 5 : Collège d'enseignement général de Maïlao

Source : Photo Bémongmbaye B., 2016

Ces bâtiments de type moderne comme nous l'avons relevé ont donné l'envie de fréquentation aux élèves du département du Chari et par ricochet, l'effectif dans les différents lycées augmente. Ceci a conduit à l'ouverture d'un centre de baccalauréat à Mandelia, chef-lieu du département.

Depuis 2014, il est ouvert un centre d'examen de baccalauréat à Mandelia, Ceci évite aux élèves de parcourir 50 à 80 km pour passer le baccalauréat. L'ouverture de centre d'examen, à part le souci de rapprocher l'administration scolaire des élèves, de décongestionner les centres d'examen de N'Djaména, permet d'éviter le dépaysement des élèves du département du Chari qui ne maîtrisent pas la ville de N'Djaména et crée par la même occasion, un engouement chez d'autres élèves qui veulent bien arriver un jour au niveau de la terminale et de passer le baccalauréat sur place. Depuis l'ouverture de ce centre d'examen, l'on a constaté que le nombre d'élèves a sensiblement augmenté et que le taux d'abandon et de déperdition scolaire a diminué.

C'est ainsi qu'au cours de l'année scolaire 2013-2014, 599 élèves sont inscrits en terminale toutes séries confondues. 180 sont admis au baccalauréat soit un pourcentage de 20,15% ; année scolaire 2014-2015 : 639 élèves inscrits dont 295 admis au baccalauréat

toute série confondue, soit un pourcentage de 36,29% ; et au cours de l'année scolaire 2015-2016, 916 inscrits dont 385 admis, soit un pourcentage de 42,03%⁷.

Le taux de réussite au baccalauréat va croissant dans le centre d'examen de Mandelia. Ceci témoigne de la dynamique du jeune centre d'examen. Cette dynamique a attiré l'attention des hautes autorités tchadiennes qui ont décidé de faire honneur au département du Chari pour le baccalauréat de 2016. En effet, le centre de Mandelia a été choisi pour abriter les cérémonies de lancement officiel de la première série des épreuves écrites de baccalauréat 2016.

Le journal *Info Tchad* qui a couvert l'évènement relève qu'en compagnie de ses collègues de l'éducation nationale Ahmat Khazali Acyl, de la jeunesse et des sports, Bétel Mianrom, des secrétaires d'État à l'enseignement supérieur, Hissein Massar Hissein et à l'éducation nationale, Sing-yabé Barnabas, le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le Pr Mackaye Hassan Taïssou, a procédé au lancement officiel, le lundi 6 juin 2016, de la première série des épreuves écrites du baccalauréat à Mandelia, localité située à 50 km à la sortie sud de la capitale. L'ouverture de l'enveloppe contenant la première épreuve a eu lieu en présence du Gouverneur du Chari-Baguirmi, Aziz Mahamat Saleh et des autorités militaires et traditionnelles, affirme le journal (Payang et Baïpou, 2016, p. 6).

En effet, depuis la construction des lycées et collèges, l'effectif des élèves va croissant. Ces effectifs ont été compilés dans les rapports de l'Inspection Départementale de l'Éducation Nationale du Chari (IDEN-C) comme on peut le constater dans le tableau n° 5 suivant :

⁷ Rapport de la direction du lycée de Mandelia.

Tableau n° 5 : récapitulatif des effectifs scolaires : Synthèse de l'IDEN-C

Années scolaires	Effectif des garçons	Effectif des filles	Total
2009-2010	8215	5884	14.099
2010-2011	12690	9351	22.081
2011-2012	13389	9672	23.061
2012-2013	14894	10911	25.805
2013-2014	15891	11490	27.381
2014-2015	21114	14290	35.404
2015-2016	23233	15710	38.523
2016-2017	17238	12568	30.099
2017-2018	24695	15823	40.518
Total	151359	105699	256.971

Source : Direction de l'IDEN-C

A la lecture de ce tableau, l'on assiste à une croissance régulière de l'effectif des élèves. Cette croissance est due, selon M. Bémongmbaye Bruno⁸, à l'amélioration des infrastructures scolaires réalisées dans le département du Chari. La baisse des effectifs constatés au cours de l'année académique 2016-2017 est due aux effets de la grève de trois (3) mois observée dans le secteur public tchadien. Quant à l'effectif des filles qui est inférieur à celui des garçons, cela s'explique par le poids de la tradition selon laquelle, une fille est faite pour le foyer en nom pour le bureau. Cette tradition qu'on peut qualifier d'un autre âge, continue de pénaliser encore les filles dans certaines contées du Tchad.

Il est à souligner que ce tableau présente seulement la synthèse des effectifs. Cela veut dire que c'est la situation des trois lycées réunis. Il s'agit du lycée de Koundoul, de la Loumia et celui de Mandelia. Tel qu'il est présenté dans cette synthèse, il est difficile de savoir lequel de trois lycées a fourni un nombre important d'élèves.

⁸ Bémongmbaye Bruno est l'Inspecteur Départementale de l'Éducation Nationale du Chari.

La figure n° 3 illustre le mieux la croissance des effectifs des élèves de l'Inspection Départementale de l'Éducation Nationale du Chari.

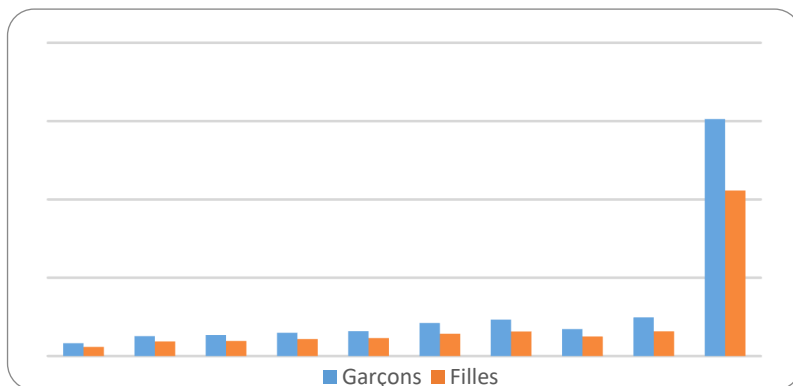


Figure n° 3 : Taux de croissance des effectifs scolaires 2010 à 2018 : Synthèse de l'IDEN-C

Source : *Archives de l'Inspection Départementale de l'Éducation Nationale du Chari.*

Comme il a été remarqué dans le tableau n° 5, l'effectif des élèves va croissant sauf au cours de l'année scolaire 2016-2017. Il se dégage une croissance régulière observable sur ce graphique. D'une année scolaire à une autre, il y a au moins un écart d'effectif. C'est ce qui a donné cette variation dans les taux. Sur cette figure, on observe une nette différence de taux entre les garçons et les filles. Cette amélioration est aussi observée du côté de l'alphabétisation.

3.4. Le secteur d'alphabétisation

Pour ce qui concerne l'alphabétisation, l'on dénombre vingt-deux (22) centres fonctionnels appuyés par l'État et d'autres partenaires comme le Projet d'Appui à la Réforme du Secteur Éducatif au Tchad (PARSET) et World Vision. Parmi ces vingt-deux (22) centres, six (6) sont privés et seize (16) communautaires. Ces centres ne sont pas

homogènes : sept (7) pour les femmes, cinq (5) pour les hommes et dix (10) mixtes (ONG Espoir, 2009). Les apprenants ont fait preuve de courage malgré leurs âges. Certains, du niveau débutant, sont arrivés à passer le Certificat Élémentaire Primaire (CEP). D'autres vont plus loin et se présentent au Brevet d'Étude du Premier Cycle Tchadien (BEPCT). Ce qu'il faut retenir, c'est que les centres d'alphabétisation ont abattu des travaux colossaux contribuant à réduire le taux d'analphabétisme dans le département du Chari. Parmi les apprenants, quelques femmes nous ont confié que, grâce à l'alphabétisation, elles arrivent à lire et à écrire. Ce qui leur permet de bien administrer les produits pharmaceutiques à leurs enfants malades. En plus, celles qui arrivent à atteindre un niveau de Cours Moyen deuxième année (CM2), deviennent les précepteurs de leurs propres enfants.

De manière globale, le secteur d'alphabétisation fait un bond remarquable dans le département du Chari. En effet, la présence des femmes fonctionnaires, des femmes de chefs de services et de certains fonctionnaires qui s'expriment en français a galvanisé les illettrées du milieu. Depuis 2008, le nombre des apprenants (surtout les femmes) va croissant. Pour témoigner cette croissance, nous avons retenu les campagnes 2008-2009, 2010-2011 et 2011-2012.

Selon le rapport de l'Inspection Pédagogique d'Alphabétisation et d'Éducation non Formelle du Chari (IPAEF-C), la campagne 2008-2009 a recensé un effectif global d'apprenants de mil trois cent vingt-sept (1327) dont soixante-dix-sept (77) hommes et cinq cent cinquante-six (556) femmes. La situation de cette campagne se présente à travers le tableau n° 6 suivant :

Tableau n° 6 : Campagne d’alphabétisation 2008-2009 dans le Chari

SAEP	Formés			Non formés			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Mandelia	8	4	12	12	2	12	20	6	26
Koundoul	01	00	01	00	00	00	01	00	01
La Loumia	14	01	15	04	00	04	18	01	19
Logone Gana	00	00	00	14	00	14	14	00	14
Linia	00	00	00	03	01	04	03	01	04
Ensemble	23	05	28	33	03	34	56	08	64

Source : Inspection pédagogique d’alphabétisation et d’éducation non formelle du Chari

Vu le résultat de la campagne 2008-2009 présenté dans ce tableau, trois (3) secteurs d’alphabétisation et d’éducation permanente se démarquent des autres. Il s’agit de Mandelia avec un total de 26, suivi de la Loumia avec 19 et de Logone Gana avec 14. Le secteur de Koundoul et celui de Linia bouclent la queue avec respectivement 01 et 04 apprenants. Selon M. Idriss Seid Tahir, Inspecteur d’alphabétisation du Chari, ce résultat est satisfaisant car le secteur d’alphabétisation n’est qu’à ses débuts dans le département du Chari.

En ce qui concerne la campagne 2010-2011, il est retenu un effectif global d’apprenants de mil deux cent trente-trois (1233) réparti comme suit : 728 hommes et 505 femmes. La répartition de cet effectif est faite suivant les secteurs ci-dessous :

Tableau n° 7 : Campagne d’alphabétisation 2010-2011 : SAEP de Mandelia

Niveau 1			Niveau 2			Post alpha			Ensemble		
H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
20	18	39	6	2	8	4	2	6	30	23	53
1	9	0	1	2	3	0	1	1	2	2	4

Source : Inspection pédagogique d’alphabétisation et d’éducation non formelle du Chari

Tableau n° 8 : Campagne d’alphabétisation 2010-2011 : SAEP de la Loumia

Niveau 1			Niveau 2			Post alpha			Ensemble		
H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
52	31	83	55	08	63	20	01	21	127	40	167

Source : *Inspection pédagogique d’alphabétisation et d’éducation non formelle du Chari*

Tableau n° 9 : Campagne d’alphabétisation 2010-2011 : SAEP de Koundoul

Niveau 1			Niveau 2			Post alpha			Ensemble		
H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
40	87	127	16	35	51	00	00	00	56	122	178

Source : *Inspection pédagogique d’alphabétisation et d’éducation non formelle du Chari*

Tableau n° 10 : Campagne d’alphabétisation 2010-2011 : SAEP de Logone Gana

Niveau 1			Niveau 2			Post alpha			Ensemble		
H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
53	16	69	26	10	36	15	08	23	94	34	128

Source : *Inspection pédagogique d’alphabétisation et d’éducation non formelle du Chari*

Tableau n° 11 : Campagne d’alphabétisation 2010-2011 : SAEP de Linia

Niveau 1			Niveau 2			Post alpha			Ensemble		
H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
101	48	149	48	29	77	00	00	00	149	77	226

Source : *Inspection pédagogique d’alphabétisation et d’éducation non formelle du Chari*

Créée le 27 septembre 2007 par arrêté n° 193/PR/PM/MEN/SG/SECA/DAGAPLAN/DIAL/07⁹, l’Inspection Pédagogique d’Alphabétisation et d’Éducation non Formelle du Chari comporte 5 Secteurs d’Alphabétisation et d’Éducation

⁹ Inspection pédagogique d’alphabétisation et d’éducation non formelle du Chari

Permanente notamment le SAEP de Mandelia, de la Loumia, de Koundoul, de Logone Gana et de Linia. Cette inspection fonctionne malgré les difficultés qu'elle rencontre. Ces difficultés se résument au manque de locaux pour abriter les SAEP, manque de moyens roulants, insuffisance de mobiliers, de fournitures et matériels de bureau, manque des cachets officiels pour les SAEP, manque des machines et outils informatiques et l'irrégularité des séances de formation continue. Il faut ajouter à la liste des difficultés, l'attitude des apprenants. En effet, il est difficile d'apprendre lorsqu'on est adulte. Beaucoup se laissent gagner par le découragement ou la paresse. D'autres refusent de s'inscrire prétextant qu'ils ont dépassé l'âge scolaire. Au-delà de ces difficultés, l'Inspection Pédagogique d'Alphabétisation et d'Éducation non Formelle du Chari arrive à des résultats encourageants au cours de ses campagnes. C'est ce qui ressort à travers les trois (3) campagnes précitées. En 2008-2009, le nombre des apprenants est de 1327 ; en 2010-2011, il est de 1233 et en 2011-2012, l'effectif global est de 1363 apprenants. La situation de trois campagnes est ressortie dans le graphique 4 suivant :

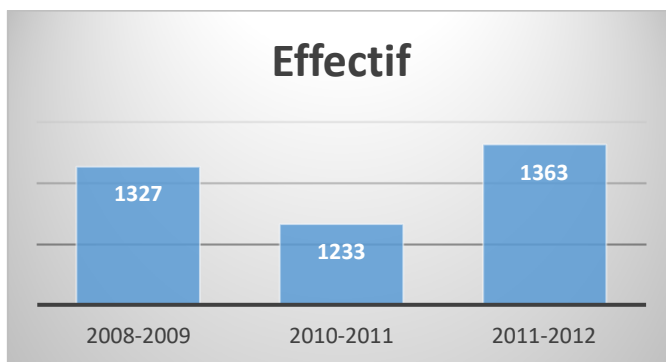


Figure n° 4 : Effectifs des apprenants durant trois campagnes : 2008-2009, 2010-2011, 2011-2012

Source : *Inspection pédagogique d'alphabétisation et d'éducation non formelle du Chari*

Le résultat de la campagne 2008-2009 résulte de l'engouement observé du côté des apprenants tout comme du côté des animateurs. En effet, cette campagne arrive automatiquement après l'année de création du secteur d'alphabétisation dans le département du Chari. Le faible résultat de la campagne 2010-2011 est dû d'une part, au manque de motivation des animateurs qui attendent en vain les moyens roulants promis par l'État et d'autre part, par l'indisponibilité des apprenants qui sont pris par des travaux champêtres. La prise de conscience des uns et des autres a permis de remonter la pente. C'est ce qui a donné le résultat de la campagne 2011-2012.

En plus de ces ouvrages, il faut noter la présence des forages d'eau. En effet, dans le souci d'améliorer les conditions de vie de sa population, l'État, par l'intermédiaire des ONG a fait réaliser des forages. L'eau c'est la vie, a-t-on coutume de dire. Dans le département du Chari, les forages se comptent par centaine. Il n'est pas rare de trouver dans des petits villages des forages équipés des pompes à motricité humaine qui alimentent la population.

La plupart de ces forages sont réalisés par des organisations non gouvernementales. Quelques cas sont ici présentés à titre illustratif. Il s'agit de la réalisation de l'ONG Union des Groupements de Hadjer Lamis qui opère dans la localité de Kournari et ses environs.

L'ONG UGHL a réalisé des forages qui fournissent de l'eau pour la consommation des hommes et des bêtes, servent également à pratiquer des cultures maraichères. Le château d'eau dont l'image suit celle de forage, permet d'alimenter les cultures maraichères appartenant aux femmes des groupements d'Amdamarma Sirwé. Ils sont ressortis dans la planche n° 2 ci-après.



Planche n° 2 : Forage maraicher à Kournari (à gauche), forage émergé et groupe électrogène (à droite) à Goulfou dans le département du Chari
Source : Kidoué S., mars 2014



Photo n°6 : Château d'eau à Amdamarma Sirwé
Source : Photo Kidoué S., mars 2014

Les retombées de la politique de la décentralisation s'observent à travers le tracé des rues entrepris grâce à l'intervention du comité de gestion de la mairie de Mandelia. Ce qui donne la garantie des investissements et des initiatives personnelles. Les fonctionnaires affectés dans la localité et certains hommes d'affaires construisent des maisons qu'ils font louer par les services de l'État ou les particuliers. Étant déjà fixés sur le plan des rues de la ville, beaucoup réalisent des maisons en matériaux durables changeant ainsi l'aspect de la ville alors qu'il y a de cela quelques années, la plupart des maisons sont en terre battue et au toit de chaume.

Il faut dire que les réformes contribuent également au changement de comportement de la population. En effet, la présence des forces de l'ordre influe sur le comportement de certains habitants jugé très villageois. La gendarmerie qui assure la sécurité de proximité par ses contrôles, fait taire certains actes inciviques. L'éducation à l'hygiène du milieu amène assez des gens à mettre de la propreté autour d'eux. La défécation à l'air libre fait progressivement place à la construction des latrines, l'enlèvement des déchets ménagers rend la ville propre, pour ne citer que ces aspects ci-dessus. Tout ceci fait que la population quitte le statut du villageois pour le statut du citadin.

Conclusion

Si en Afrique de l'ouest l'on constate une forte participation privée à l'équipement public des villes (Lauzon et Bossard, 2005, p. 7), au Tchad, du moins dans la zone de cette étude, la construction des bâtiments administratifs, des écoles, des hôpitaux, des forages et châteaux d'eau est l'affaire de l'État qui les a réalisés dans le cadre la décentralisation. Ces réalisations traduisent effectivement le transfert des compétences comme ce fut le cas au Bourkina Faso : « Quant aux compétences sur la santé et l'hygiène, elles sont formellement transférées depuis 2006. Leur exercice par les collectivités territoriales s'est traduit sur le terrain par de nombreuses réalisations en termes de construction de centre de santé, des dépôts pharmaceutiques.... » (Ouedraogo, 2016, p. 152).

Étant entendu que l'un des objectifs du développement est d'améliorer les services apportés aux populations (Ministère de la décentralisation et du développement local de la Guinée, 2015, pp. 22-23), la population du département du Chari a effectivement bénéficié des services de santé, d'éducation et d'eau potable fournis par l'État tchadien. Même si l'on n'a pas mesuré en termes d'indice de la décentralisation (Hunsounon, 2016, op.cit., p. 14), les biens et services réalisés dans le cadre de la décentralisation sont visibles.

Les images des bâtiments construits et des progrès constatés dans le domaine de la santé et de l'éducation en témoignent.

Bibliographie

Bémongmbaye B., 2016, « Crises socio-économiques et mutations des systèmes de productions agricoles dans la plaine de Mandelia au Tchad », Université de Maroua, Mémoire de Master en Géographie.

Caulier Th. et Molenaar F., 2021, Acteurs coutumiers dans un contexte singulier : le cas de la région Centre-Nord du Burkina Faso, *Netherlands Institute of International Relations 'Clingendael' and the International Centre for Counter-Terrorism (ICCT)*, Rapport.

Gakuba A., 2003, « La décentralisation et le développement. Le cas du Rwanda », *La Nouvelle Relève*, N° 460.

Hunsounon D., 2016, « Décentralisation et qualité de l'offre de services socio-publics en Afrique subsaharienne », *Afrobaromètre, Working Paper*, N° 165.

Kamil H., Duteurtre G., et al, 2003, La transhumance. Analyse d'une spatialité mouvante de l'élevage au Tchad, Montpellier, Communication au Colloque, « SAGERT ».

Kem-Allahte J., 2014, « Dynamique urbaine et conflits fonciers au Tchad : cas de Koundoul de 1990 à 2012 », Université de Ngaoundéré, Mémoire de Master en Géographie.

Kidoué S., 2014, « Le développement local par les Organisations non gouvernementales au Tchad : Cas du pôle de Kournari (Département du Chari) », Université de Ngaoundéré, Mémoire de Master en Géographie.

Koumbraït Mbagogo A., 2019, « Pratiques et enjeux de la sécurisation foncière autour du lac Fitri », in *Le Tchad des Lacs*, Collection Synthèses, P. 239-252, Marseille, IRD éditions.

Lauzon N. et Bossard L., 2005, « Processus de Décentralisation et Développement local en Afrique de l'Ouest », Décentralisation dans les pays partenaires et coopération, Bruxelles, Communication.

Loquai Ch., 2001, « Décentralisation et réduction de la pauvreté. Perception des liens dans les politiques et les pratiques. Étude de cas portant sur la République de Guinée », Maastricht, Centre européen de gestion des politiques de développement.

Mbodou Malloum B., 2017, « Autorité et modernité au Kanem : 1911-2001 », Université de Maroua, Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire.

Meusngar G., 2020, « Réformes administratives, dynamique de la chefferie traditionnelle et mutations socioéconomiques dans le canton de Madiago au Tchad de 1936 à 2012 », Université de Ngaoundéré, Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire.

Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, 2011, Lettre de Politique Nationale de Décentralisation et de Développement Local, Conakry, Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.

Muberankiko G., « La décentralisation et ses enjeux en Afrique », *Mosaïque*, N° 005, *Revue panafricaine des sciences juridiques comparées*, Dakar, NENA, Août 2013, Pp88-102.

Nations Unies, 1964, *Décentralisation en vue de développement national et local*, New York.

Ouedraogo M., 2016, « Décentralisation et dynamiques locales de développement durable au Burkina Faso : étude de cas dans les communes rurales de la Boucle du Mouhoun dans la partie nord-ouest du pays », Université du Maine, Thèse de Doctorat en Géographie.

ONG Espoir, 2009, *Plan de Développement Local de la Sous-préfecture de Mandelia*, N'Djaména, INADES-Formation.

Payang P. et Baïpou F., 2016, « Baccalauréat, session de juin 2016 : 77.142 candidats composent sur l'étendue du territoire national », *Info Tchad*, n° 466, p. 6.

Vodounnon Totin M. et Affo F., 2018, « La chefferie traditionnelle dans l'exercice du pouvoir local à l'ère de la décentralisation au Bénin : quels acteurs pour quels rôles ? », *Annales des Lettres et Sciences Sociales de l'Université de Parakou*, Vol.1, N° 1.

Yamingué, B., 2011, « Les conséquences socio-spatiales de l'urbanisation de N'Djaména et Koundoul sur le terroir de Malo Gaga au Tchad », Université de Ngaoundéré, Mémoire de Master en Géographie.

Yonoudjoum Ch. et Chérif A., 1994, *La problématique foncière au Tchad, N'Djaména, Rapport.*